

Image not found or type unknown



Renonciation a une succession

Par **Murcouette**, le **20/02/2015** à **18:32**

Bonsoir ,, ma maman a renoncer a la succession de mon père mais elle vient de recevoir la somme de sa retraite de 2014 a déclarer doit elle quand même remplir le formulaire d'impot quand elle le recevra ou doit elle ne rien faire puisque qu'elle a refuser la succession et renvoyer le papier en expliquant qu'elle a refusé la succession